

## Règlement officiel de la Promotion le NBA Paris Game 2020 présenté par beIN SPORTS

Aucune obligation d'achat pour participer ou gagner.

Ne s'applique pas là où la loi l'interdit.

**1) Description :** La Promotion le NBA Paris Game 2020 présenté par beIN SPORTS (la « Promotion ») est une promotion par tirage au sort. Les chances de gagner dépendent du nombre total de participations éligibles reçues pendant la période de promotion.

**2) Admissibilité :** La Promotion est ouverte aux personnes domiciliées en France et âgées de dix-huit (18) ans minimum en date du 9 janvier 2019 (chacun étant désigné comme « Participant »).

Les salariés, administrateurs, directeurs, agents et représentants de la National Basketball Association (la « NBA »), NBA Properties, Inc. (le « Sponsor »), NBA Media Ventures, LLC, NBA Digital, la NBA et ses équipes membres (les « Entités NBA »), Turner Networks, et l'ensemble de leurs sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, administrateurs, gouverneurs, propriétaires, distributeurs, détaillants, agents, agences publicitaires/annonceurs respectifs, ainsi que l'ensemble de ses sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, administrateurs, gouverneurs, propriétaires, distributeurs, détaillants, agents, agences publicitaires/annonceurs respectifs et teamDigital Promotions, Inc. (ci-après collectivement les « Parties libérées »), et les membres de la famille immédiate de ces individus (mère, père, sœur, frère, enfant, mari, femme et leurs époux respectifs, indépendamment de leur lieu de résidence) et les personnes vivant dans leur foyer, apparentées ou non, ne sont pas autorisés à participer à la Promotion ou à remporter un prix.

**3) Période de la Promotion :** La Promotion commence le 9 janvier 2020 à 08:00:00 CET et se termine le 17 janvier 2020 à 23:59:00 CET (la « Période de la Promotion »). L'inscription et la participation doivent être soumises pendant la Période de la Promotion.

**4) Conditions de participation :** Pendant la Période de la Promotion, consultez la page [nbasweepstakes.com/fr/Paris2020](https://nbasweepstakes.com/fr/Paris2020) (le « site Web ») et cliquez sur les bannières, les boutons et/ou les liens pour accéder à la page d'inscription de la Promotion. L'inscription est gratuite. Pour vous inscrire, remplissez et soumettez le formulaire d'inscription à la Promotion conformément aux consignes fournies. Par ailleurs, vous devrez préciser si vous acceptez de recevoir des e-mails promotionnels de la part de la NBA. Accepter de recevoir des e-mails promotionnels est facultatif et ne représente pas une condition nécessaire pour participer à cette Promotion. Tout refus n'aura aucune incidence sur vos chances de gagner. **L'envoi du formulaire d'inscription à la Promotion est limité à un (1) exemplaire par personne et par adresse e-mail pour la durée de la Période de la Promotion. Toute participation ou tout formulaire d'inscription supplémentaire envoyé(e) par la même personne ou depuis la même adresse e-mail après la soumission de sa participation initiale sera considéré(e) comme nul(le).** Le recours à un script, une macro ou tout autre moyen visant à automatiser ou à contourner le processus d'inscription est interdit. De telles pratiques entraîneront la nullité de l'inscription.

Les inscriptions incomplètes ne seront pas acceptées et seront automatiquement disqualifiées.

Les inscriptions faites au nom d'une autre personne ne seront pas acceptées et les soumissions conjointes ne seront pas autorisées.

L'inscription et la participation à la promotion sont gratuites.

**5) Sélection du gagnant :** Vers 11 h 00 CET le 18 janvier 2020 (la «date du tirage»), un (1) gagnant potentiel du prix sera sélectionné par tirage au sort parmi toutes les participations éligibles reçues conformément au présent règlement (tel que déterminé par le promoteur). à sa seule discrétion). Les chances de gagner dépendent du nombre total de participations éligibles reçues par le promoteur pendant la période de promotion.

**6) Notification du gagnant :** Le gagnant du prix seront avisés le 18 janvier 2020 ou aux alentours de cette date par courrier électronique à l'adresse e-mail fournie pendant le processus d'inscription. Il incombe entièrement aux Participants de vérifier leur boîte électronique pour savoir s'ils sont un gagnant potentiel.

Pour réclamer son Prix, le Gagnant doit respecter les consignes fournies dans l'e-mail de notification du gain dans les vingt-quatre (24) heures suivant la notification électronique envoyée au Gagnant. En l'absence de réponse du Gagnant dans le délai indiqué, il sera considéré qu'il renonce à son Prix et l'Organisateur pourra décerner le Prix à un autre Gagnant sélectionné par tirage au sort conformément au présent Règlement officiel.

Le Promoteur n'accepte aucune responsabilité si vous ne pouvez pas réclamer le Prix.

Le Prix ne peut être réclamé par un tiers au nom du gagnant.

Le gagnant potentiel du Prix (le cas échéant) devra signer et renvoyer un Affidavit d'admissibilité, une Décharge de responsabilité et tout autre document requis par le Sponsor dans un délai de un (1) jour suivant la date de réception des documents. L'invité du gagnant (ou le gagnant si l'invité est l'enfant du gagnant ou sa pupille) doit signer et renvoyer une Décharge de responsabilité et fournir une pièce d'identité avant la délivrance des documents de voyage. Si l'e-mail de notification du gagnant est renvoyé comme étant non distribuable, et que l'agent désigné du Sponsor ne parvient pas à contacter un gagnant potentiel d'une quelconque autre manière, ou si un gagnant potentiel n'est pas en conformité avec le présent Règlement officiel, ledit gagnant officiel sera disqualifié et, si le temps le permet, le Sponsor décernera le prix applicable à un autre gagnant sélectionné conformément au présent Règlement (si un tel gagnant existe).

Le Prix sera décerné à la personne désignée sur le formulaire d'inscription applicable de la Promotion, indépendamment du fait qu'il s'agisse ou non du titulaire autorisé du compte électronique à partir duquel le formulaire d'inscription a été transmis (sous réserve de vérification de l'admissibilité et de la conformité avec les modalités du présent Règlement officiel).

**7) Prix :** Le Prix est un voyage au NBA Paris Game 2020 présenté par beIN SPORTS pour le Gagnant et un (1) invité (le «Invité») le 24 janvier 2020. Le voyage comprendra soit (1) un transport aérien aller-retour en classe économique (au départ le 23 janvier 2020 et retour le 25 janvier 2020) depuis le principal aéroport ou (2) un transport ferroviaire aller-retour en classe économique le plus proche de la résidence du gagnant en De la France à Paris, en France, et de l'hébergement en hôtel double standard, et deux (2) deux billets pour le match NBA Paris 2020 (valeur au détail approximative du package = 1000 EUR). La valeur réelle du prix variera selon la ville de départ du gagnant. Les dispositions relatives au voyage et à l'hôtel seront déterminées par le promoteur à sa seule discrétion et doivent être prises par l'intermédiaire de l'agent du promoteur, sur un transporteur de son choix. Le voyage doit être effectué aux dates et heures indiquées par le Promoteur ou le Prix sera annulé dans son intégralité et, si le temps le permet, attribué à un autre Gagnant qui sera choisi au hasard parmi les autres Participants éligibles. L'Organisateur se réserve le droit de modifier les heures et les dates. Le gagnant et l'invité doivent voyager ensemble sur le même itinéraire. L'invité doit être âgé

d'au moins 18 ans, sauf s'il est l'enfant ou une autre personne pour laquelle le gagnant a la responsabilité parentale légale. Le Gagnant et l'invité sont responsables d'obtenir tous les documents de voyage nécessaires, y compris les passeports et les visas avant le voyage. Dans le cas où le Gagnant ou son invité n'obtiendrait pas ou ne serait pas en mesure d'obtenir un passeport ou un visa avant la date de départ du voyage indiquée ci-dessus, ou ne serait pas en mesure d'accepter le prix ou ne serait pas en mesure de voyager ou de participer à aucune partie du prix pour une raison quelconque, le Gagnant en question perdra le prix dans son intégralité et, si le temps le permet, le prix sera attribué à un autre gagnant qui sera choisi au hasard parmi tous les autres participants admissibles. Si le NBA Paris Game 2020 est annulé ou reporté pour quelque raison que ce soit, le prix du voyage sera attribué moins les activités liées au prix applicables et le promoteur remplacera cette ou ces activités par un ou des articles / activités. d'une valeur comparable ou supérieure telle que déterminée uniquement par le Promoteur et aucun prix de compensation supplémentaire, argent ou autre alternative ne sera attribué au Gagnant dans un tel cas. Le gagnant et l'invité doivent se conformer à toutes les règles et réglementations de l'arène. Ne pas le faire peut entraîner la confiscation de l'élément du prix. Les emplacements exacts des sièges aux jeux doivent être déterminés par le promoteur à sa seule discrétion. Certaines restrictions de voyage peuvent s'appliquer. Le prix n'est ni négociable ni transférable.

Le gagnant doit s'assurer que le gagnant et l'invité ont une assurance voyage adéquate. S'ils ne détiennent pas d'assurance voyage adéquate, c'est uniquement aux risques et périls du gagnant.

Si le gagnant réside à Paris, en France, le transport aérien ou ferroviaire ne sera pas attribué.

**8) Divers :** En prenant part à la Promotion, chaque Participant accepte le caractère contraignant du présent Règlement officiel et des décisions prises par le Sponsor qui seront réputées finales et exécutoires à tous égards.

Le transfert, la cession, le rachat et le remplacement d'un prix (ou d'une partie de celui-ci) sont interdits. Dans l'éventualité où tout élément du prix ne serait plus disponible et ne pourrait plus être remis, le Sponsor se réserve le droit de remplacer un prix (ou une partie de celui-ci) par un prix de valeur comparable ou supérieure, une décision laissée à la seule discrétion du Sponsor.

Les Parties libérées et leurs sociétés mères, affiliées et filiales, ainsi que leurs agences publicitaires/annonceurs déclinent toute responsabilité concernant la perte, la non-exhaustivité, l'inexactitude, l'inintelligibilité, le retard, la non-livraison ou la mauvaise livraison des participations, des inscriptions, des noms d'utilisateur, des soumissions d'équipes NBA (y compris sans s'y limiter les prévisions, les sélections ou les révisions) ; le vol, la destruction, la modification de l'équipe NBA ou l'accès non autorisé à celle-ci ; la défaillance ou le dysfonctionnement des téléphones/appareils mobiles (y compris les téléphones sans fil/combinés ou tout autre appareil sans fil) ; l'interruption ou l'indisponibilité du réseau, du serveur, du Fournisseur de services Internet (FSI) ou de toute autre connexion ; toute erreur, omission, interruption, défaillance ou tout retard dans toute transmission ou communication ; l'engorgement sur Internet ou tout autre problème technique, y compris, sans s'y limiter, toute avarie ou tout dommage subi(e) par l'ordinateur ou l'appareil mobile du Participant ou de toute autre personne dans le cadre de la participation à la présente Promotion ou découlant de celle-ci ; les erreurs d'impression dans toute publicité liée à la Promotion ou tout autre support ; l'annulation, la suspension ou la coupure des matchs de la NBA, les erreurs de temps ou sur le tableau des scores.

En soumettant sa participation, chaque Participant accepte que les Parties libérées soient dégagées de toute responsabilité et qu'elles ne sauront être tenues pour responsables par le participant dans le

cadre de toute demande, action, responsabilité, perte, blessure ou tout dommage (1) subi par des biens personnels ou immobiliers, découlant en partie ou en totalité, directement ou indirectement, de l'acceptation, de la possession, de l'utilisation ou du mésusage de tout prix et de tout voyage ou toute activité s'y rapportant ou de la participation à la présente Promotion, et (2) toutes les taxes et tous les autres frais applicables aux prix remis aux gagnants. Le présent Règlement officiel ne contient aucun élément excluant la responsabilité des Parties libérées en cas de décès ou de dommage corporel découlant de leur négligence ou pour toute autre question où la responsabilité peut ne pas être limitée en droit.

Les Parties libérées, à leur seule discrétion, se réservent le droit de : 1) disqualifier toute personne (et invalider ses points) qui altère le processus de soumission, le fonctionnement de la Promotion ou tout autre élément de ladite Promotion, ou qui se trouve en violation du présent Règlement officiel de quelque manière que ce soit ; et (2) modifier dans la mesure minimale nécessaire, suspendre ou annuler la présente Promotion (ou toute partie de celle-ci) si un virus, un bogue, une intervention humaine non autorisée ou toute autre cause, y compris, sans s'y limiter, la guerre, les grèves et/ou les cas de force majeure, corrompent ou altèrent l'administration, la sécurité, l'équité ou le bon déroulement de la présente Promotion. Les Parties libérées se réservent le droit d'interrompre ou de modifier la Promotion à tout moment pendant la Période de la Promotion si des événements échappant à leur contrôle compromettent l'équité ou l'intégrité de la Promotion.

Le Sponsor se réserve le droit de modifier le présent règlement à des fins de clarification, sans modifier de manière sensible le Règlement officiel de la Promotion. Il s'agit d'une Promotion visant à sensibiliser les consommateurs à l'intérêt du service des Parties libérées.

Dans l'éventualité où la Promotion serait remise en cause par une quelconque entité juridique ou réglementaire, les Parties libérées se réservent le droit d'abandonner ou de modifier la Promotion. Dans ce cas, le Sponsor décline toute responsabilité auprès des participants qui sont disqualifiés en raison d'une telle action. Dans l'éventualité où le présent Règlement officiel contiendrait des erreurs ou des imprécisions, les Parties libérées se réservent le droit de modifier le présent Règlement officiel à des fins de clarification ou de correction desdites imprécisions ou erreurs, sans modifier de manière sensible le Règlement officiel de la Promotion.

**9) Limitation de responsabilité et exclusion de garanties :** LES PARTIES LIBÉRÉES ET LEURS ADMINISTRATEURS, DIRECTEURS, SALARIÉS, REPRÉSENTANTS ET AGENTS RESPECTIFS NE SERONT EN AUCUN CAS TENUS POUR RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE OU TOUTE PERTE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS DÉCOULANT DE VOTRE CONSULTATION OU UTILISATION DU SERVICE ET/OU DE LA PROMOTION, DU TÉLÉCHARGEMENT DEPUIS LE SERVICE ET/OU DE L'IMPRESSION DE SUPPORTS TÉLÉCHARGÉS DEPUIS LE SERVICE. LA RESPONSABILITÉ TOTALE DES PARTIES LIBÉRÉES ENVERS VOUS NE POURRA EN AUCUN CAS DÉPASSER LA SOMME DE 100\$ POUR L'ENSEMBLE DES DOMMAGES, DES PERTES OU DES CAUSES D'ACTION. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, TOUT CE QUI SE RAPPORTE À LA PROMOTION ET AU SERVICE, Y COMPRIS LES PRIX, EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU DE NON-CONTREFAÇON. CERTAINES JURIDICTIONS PEUVENT NE PAS AUTORISER LES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS DE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS OU LES EXCLUSIONS DE GARANTIES TACITES. PAR CONSÉQUENT, CERTAINES DES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À

VOTRE SITUATION. VÉRIFIEZ LES LOIS EN VIGUEUR DANS VOTRE RÉGION POUR CONNAÎTRE LES RESTRICTIONS OU LIMITATIONS CONCERNANT LES PRÉSENTES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS.]

**10) Confidentialité :** Les Entités NBA collectent des données personnelles auprès des participants lorsqu'ils prennent part à la Promotion. Les données personnelles collectées depuis le site Web sont régies par la politique de confidentialité de la NBA accessible à la page [http://www.nba.com/news/privacy\\_policy.html#/](http://www.nba.com/news/privacy_policy.html#/). Elles seront traitées conformément à ladite politique et soumises à tout choix spécifique en matière de confidentialité communiqué à la NBA. En outre, les renseignements personnels peuvent être divulgués à des tiers dans le but exclusif d'administrer la Promotion et de décerner les prix s'y rapportant.

**11)** Le présent Règlement officiel est régi par le droit français. Les tribunaux de France auront la compétence exclusive pour entendre tout litige ou toute demande découlant de la Promotion ou du présent Règlement.

**12) Sponsor :** NBA Properties, Inc., 645 Fifth Avenue, New York, NY 10022.